

2026-02/05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-six, le 11 février

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de

Monsieur François CAVALLIER, Maire

Présents : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Corine GUIGNON, Jacques BERENGER, Christiane TANZI, Jean-Christophe BERTIN, Pascale AUGUET-OTTAVY, Jean-Christophe CHAUTARD, Philippe VERCHER, Karine CACHELEUX, Céline PELLISSIER, Sandrine BUIRON, Aurélie COURANT, Nicolas BAGNIS, Timothée KOENIG, Marie MEYER, Cécile AUTRAN.

Absents excusés : Isabelle DERBES (pouvoir à Jean-Luc ANTONINI), Pascal MONTLAHUC (pouvoir à Cécile AUTRAN).

Absents : Michel REZK, Sara SUSINI, Laurent DENIS.

Secrétaire de séance : Pascale AUGUET-OTTAVY

PRESENTS : 17 VOTANTS : 19

**VERSEMENT D'UNE SUBVENTION POUR LA CLASSE DECOUVERTE
EN MARS 2026**

Monsieur le Maire rappelle au conseil que chaque année la commune verse une subvention à la coopérative scolaire, compte tenu des frais engagés par cette dernière pour l'organisation des classes découvertes.

Monsieur le Maire propose de voter le versement d'une subvention d'un montant de 2 800 € à la coopérative scolaire, représentant la participation de la commune au financement de la classe de découverte prévue en mars 2026.

Le conseil, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le versement d'une subvention de 2 800 € à la coopérative scolaire, au titre de la participation communale à la classe de découverte de mars 2026.

Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire

Secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 13/02/2026

Reçu en préfecture le 13/02/2026

Publié le



ID : 083-218300291-20260211-2026_02_05-DE

